



Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 30 novembre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 11 décembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 décembre 2018

### TRANSPORTS ET MOBILITE – ACQUISITION D'UN AUTOBUS ARTICULE D'OCCASION

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Agnès JARRY à Yamina BOUDAHMANI, Dominique JEUFFRAULT à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAUT (décédé), Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20181210-C85-12-2018-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2018  
Date de réception préfecture : 14/12/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 DECEMBRE 2018**

### **TRANSPORTS ET MOBILITE – ACQUISITION D'UN AUTOBUS ARTICULE D'OCCASION**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre du renouvellement de son parc d'autobus, la Communauté d'Agglomération du Niortais procède à l'acquisition d'un autobus articulé d'occasion.

Pour les acquisitions de matériel roulant, la Communauté d'Agglomération du Niortais adhère à la Centrale d'Achat du Transport Public. Cela lui permet de bénéficier de prix compétitifs, d'une comparabilité des matériels sélectionnés, de délais de procédure et de livraison optimisés ainsi que d'une expertise technique et financière dans la phase de négociation.

Sur la base de l'accord-cadre attribué à la société IVECO Bus par la centrale d'achat, il est envisagé de passer commande d'un autobus articulé d'occasion CREALIS mis en circulation le 4/10/2016, avec un kilométrage de 30 000 kms pour un montant maximum estimé à 340 000 € HT comprenant 2 ans de garantie ainsi que les frais de carte grise.

Conformément à la Loi du 11 février 2005, ce véhicule est doté des équipements nécessaires pour l'accès des voyageurs en fauteuil roulant ainsi que des équipements intérieurs adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Ce véhicule répond également à la dernière norme antipollution EURO VI en vigueur.

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transport 2018.

Il convient que le Conseil d'Agglomération se prononce en vue de permettre à la CATP d'établir le bon de commande définitif auprès du fournisseur.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la commande ci-dessus et autoriser le Président ou le Membre du Bureau délégué à signer tous les documents nécessaires.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Alain LECOINTE**

**Membre du Bureau Délégué**